

Enherber ses vignes, c'est possible ? Initiation / selon demande

Labellisée Eco-phyto par Vivea /

Objectifs

La formation sera déclenchée lorsque le seuil minimum de stagiaires sera atteint / Réfléchir sur les itinéraires techniques à mettre en place lorsque l'on souhaite implanter. Partir avec des idées de mélange de semence en fonction des propres sols

Contenu

Physiologie de la vigne

Nutrition de la plante, ses besoins

Présentation des interactions sol-plante

gestion de la vigueur, comprendre les effets de la concurrence sur la plantes et leurs influences sur les maladies

et/ou carences. Gestion phytosanitaire

Les rôles de l'enherbement :

- Apport de biodiversité macro et microfaune, microbienne et mycorizienne.

- Influence sur les propriétés physico-chimique des sols, et structurante de sols

Maîtrise des adventices : comprendre leurs modes de reproductions, mieux

appréhender le moment de leurs

destructions. Influence du moment de la destruction sur la vigne et les maladies fongiques

Visite et analyse terrain d'une parcelle

Interprétation des observations

Présentation des différents mélanges de semences

Réflexion et choix des semences en fonction du type de sol

Itinéraire technique de l'enherbement semé

- Date et méthodes de semis : régulation de la vigueur, des risques parasites, niche pour les prédateurs des

parasites de la vignes (ex :typhlodrome, coccinelles etc.)

- Pilotage de la destruction du couvert

- Gestion des parcelles en repas

Visite de parcelle

- Observation de différents mélanges semés, , de l'impact que les plantes ont eu sur le sol, d'observer et comprendre

sur le terrain, l'intérêt d'une telle technique

- Démonstration de matériels de semis et de destruction

- Gestion du nombre d'intervention

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 25/12/2019

Tarifs

Non agricole 336€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

25 déc 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Domaine de Cassagnole

34820 Assas

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66

Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie

25 déc 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Domaine de Cassagnole

34820 Assas

Intervenant : Nicolas Dubreil, Civam Bio 66

Formateur : Karen Poirot, Conseillère et animatrice en viticulture, FRCIVAM Occitanie

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))